

ARTISANS, REVENDIQUEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE !



Un titre gage de qualité

RECONNU PAR VOS PAIRS et RASSURANT POUR VOTRE CLIENTÈLE

maj le 20/09/2021

Affichez votre savoir-faire !

Le titre de Maître Artisan affirme votre identité d'entreprise artisanale, valorise votre qualification professionnelle et promeut votre savoir-faire. C'est la plus haute distinction décernée aux chefs d'entreprises de l'artisanat, attribuée par votre Chambre de métiers et de l'artisanat.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Justifier d'un diplôme ou d'un savoir-faire reconnu :

- Soit être titulaire du BM dans le métier et justifier de deux années d'expérience professionnelle ;
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent au BM dans le métier exercé, justifier de connaissances en gestion et en psychopédagogie équivalentes au BM, et de deux ans d'expérience professionnelle ;
- Soit être immatriculé au répertoire des métiers depuis au moins dix ans et justifier à défaut de diplômes, d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou avoir participé à des actions de formation ;
- Pour le Maître Artisan en métier d'art : exercer un métier de l'artisanat d'art recensé dans la liste fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015.

Qui délivre le titre ?

- Le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat pour les personnes titulaires du Brevet de Maîtrise (BM) ;
- La Commission Régionale des Qualifications (CRQ) pour les personnes qui justifient d'un diplôme de niveau équivalent au BM, ou d'un savoir-faire.

Pour devenir l'un des prochains Maîtres Artisans...

INFOS +

artisanatpaysdelaloire.fr / Chef(fe)s d'entreprise / Recherche : obtenir le titre de Maître Artisan
OU

auprès de votre Conseiller aux Formalités Entreprises

CMA 44

SIÈGE - NANTES

02 51 13 83 40

cfe44@artisanatpaysdelaloire.fr

ANTENNE - SAINT-NAZAIRE

02 40 22 19 35

antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA 49

SIÈGE - ANGERS

02 41 22 61 00

cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr

ANTENNE - CHOLET

02 41 62 64 87

cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA 53

SIÈGE - LAVAL

02 43 49 88 88

cfe53@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA 72

SIÈGE - LE MANS

02 43 74 53 50

cfe72@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA 85

SIÈGE - LA ROCHE SUR YON

02 51 44 35 10

cfe85@artisanatpaysdelaloire.fr

ANTENNE - FONTENAY-LE-COMTE

02 51 50 20 12

antennefontenay@artisanatpaysdelaloire.fr



Par téléphone
du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30



ou par courriel
du Lundi au Vendredi



PAYS DE LA LOIRE